

Votants : 79

Convocation du Conseil d'Agglomération :

le 25 janvier 2021

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL**

**Séance du lundi 1er février 2021**

**HABITAT – PRODUCTION LOCATIVE SOCIALE - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A IMMOBILIERE ATLANTIC AMENAGEMENT (IAA)  
POUR UNE OPERATION D'ACQUISITION-AMELIORATION DE QUATRE LOGEMENTS A COULON**

**Titulaires présents :**

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Valérie BELY-VOLLAND, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Olivier D'ARAUJO, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET-BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Noëlle ROUSSEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Lydia ZANATTA

**Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Jean-Michel BEAUDIC à Elisabeth MAILLARD, Yamina BOUDAHMANI à Romain DUPEYROU, Christelle CHASSAGNE à Dominique SIX, Anne-Sophie GUICHET à Lucy MOREAU, Christine HYPEAU à Jeanine BARBOTIN, Bastien MARCHIVE à Thibault HEBRARD, Rose-Marie NIETO à Valérie BELY-VOLLAND, Eric PERSAIS à Jérôme BALOGE, Méлина TACHE à Nicolas VIDEAU

**Titulaire absente suppléée :**

Marie-Christelle BOUCHERY par Patrice VIAUD

**Titulaire absente :**

Annick BAMBERGER

**Titulaires absents excusés :**

Guillaume JUIN, Jérémy ROBINEAU

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Anne-Lydie LARRIBAU

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

### CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 1ER FEVRIER 2021

#### **HABITAT – PRODUCTION LOCATIVE SOCIALE - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A IMMOBILIERE ATLANTIC AMENAGEMENT (IAA) POUR UNE OPERATION D'ACQUISITION-AMELIORATION DE QUATRE LOGEMENTS A COULON**

Monsieur **Christian BREMAUD**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la décision de la Commission du 20 décembre 2011 relative à l'application de l'article 106, paragraphe 2, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne relatif aux aides d'Etat sous forme de compensations de service public octroyées à certaines entreprises chargées de la gestion de services d'intérêt économique général,

Vu les articles L.365-1 et L.411-2 du Code de la Construction et de l'Habitation modifiés par la loi n°2014-366 du 24 mars 2014 dite loi ALUR,

Vu la délibération du 16 novembre 2015 approuvant le Programme Local de l'Habitat (PLH) pour la période 2016-2021,

Vu les délibérations 25 janvier 2016 et 11 avril 2016 approuvant les modalités d'attributions des aides financières de la CAN et des communes, pour la production locative sociale et son volet foncier,

Vu la délibération du Conseil d'Agglomération du 17 octobre 2016 relative à la mise en œuvre de garanties d'emprunts en matière de logement social,

Vu la délibération du 16 décembre 2019 approuvant l'évaluation obligatoire à mi-parcours du PLH et les propositions d'évolutions du programme d'actions,

Vu la délibération du 16 décembre 2019 approuvant les évolutions des dispositifs relatifs au financement du logement social et à son volet foncier,

Considérant la demande de subvention d'Immobilier Atlantic Aménagement (IAA) au titre de la programmation HLM 2020 agréée et financée par les services de l'Etat le 09 octobre 2020, pour l'acquisition-amélioration de quatre logements locatifs sociaux à Coulon,

Afin de soutenir le développement du parc HLM pour répondre aux besoins des ménages et respecter les obligations légales pour les communes concernées par l'article 55 de la loi SRU (Solidarité Renouvellement Urbains), la CAN soutient financièrement la production locative sociale au titre de l'action du PLH relative au développement des logements locatifs à loyers conventionnés.

Suite à l'évaluation à mi-parcours du PLH, et en lien avec les objectifs poursuivis par le SCoT et le PCAET récemment approuvés, le soutien financier pour une opération d'acquisition-amélioration comprend :

- Une aide communautaire de 20 % du montant des travaux HT, dans la limite de 200 000 € de travaux HT par logement (soit 40 000 € de subvention maximum par logement),
- Une aide communale complémentaire de 5 % du montant des travaux HT, dans la limite de 200 000 € de travaux HT par logement (soit 10 000 € de subvention maximum par logement).

A l'appui des programmations HLM annuelles validées par l'Etat, l'état d'avancement de cette action est la suivante depuis 2016 :

Objectif PLH	Logements réalisés au 14/12/2020	Reste à construire	Subventions accordées au 14/12/2020	Enveloppe restante
540	412	128	9 085 700 €	1 514 300 €

Le nouveau projet d'IAA concerne :

- La vente par la Commune de Coulon d'un ensemble immobilier constitué de quatre logements sis 3 et 5 route de Benet - 21 rue Gabriel Auchier et 4 place Gilbert Tesson et situé sur une emprise extraite de la parcelle cadastrée section AI n°33. Cette parcelle permettra la réhabilitation de quatre logements individuels de type 4, dont deux logements financés au titre du PLA-Intégration et deux autres logements au titre du PLUS. Pour cette opération conforme à la RT 2012 d'un prix de revient prévisionnel de 672 454 € TTC (en phase APD), IAA sollicite la CAN pour un soutien financier de 154 316 €.

La CAN s'assurera du respect des engagements des bailleurs sociaux concernés par ces opérations d'habitat social, notamment par la date de mise en service des nouveaux logements produits communiquée par les services de l'Etat.

Le Conseil d'Agglomération :

- Attribue une aide financière globale de 154 316 € à IAA pour une opération d'acquisition-amélioration de quatre logements locatifs sociaux à Coulon,
- Autorise le Président, ou le Vice-Président en charge de l'habitat, à signer la convention tripartite de partenariat avec IAA et la commune de Coulon, relative à l'acquisition-amélioration de quatre logements locatifs sociaux,
- Autorise, sur la base des modalités d'instruction et de suivi définies ainsi que les pièces justificatives nécessaires, le versement du montant estimatif maximal pour cette opération d'IAA sur la commune de Coulon,

- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer tous les documents relatifs au bon déroulement et à l'instruction de ce dossier.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 79

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

**Christian BREMAUD**

**Vice-Président Délégué**